

# Comité départemental de voile CÔTES d'ARMOR

Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2016

- Les invités :** Mr Michel Kerhoas président et Eric Tranvouez secrétaire général de la ligue de Bretagne  
Mr Abbest, Mme Sylvie Ozaneaux de la SNSM.
- Excusés :** Mr A Cadec président et G Blégean vice-président du conseil départemental  
Mme B. Kieffer, directrice académique  
Monsieur le directeur de la cohésion sociale.

Les travaux débutent à 15 heures

L'assemblée compte 41 voix sur 96 représentant 12 clubs sur 38.

Séance présidée par Pierre Le Boucher

## **Ordre du jour :**

Rapport moral

Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre.

Budget prévisionnel

Affectation du résultat

Modification des statuts

Questions diverses

## **Rapport moral présenté par Pierre Le Boucher président du CDV et bilan des activités par commission** (cf. doc AG)

### **Compte rendu Commission sportive présenté par Pierre Gueutier** (cf. doc AG)

On note une légère diminution des licences sportives sur notre département en 2015, et quelques difficultés en ce qui concerne l'encadrement sportif.

### **Compte rendu de la commission habitable par Arnaud Fautrat** (cf. doc AG)

*Question posée :* N'y a-t-il pas la possibilité de créer une transversalité voile légère /voile habitable ?

*Réponse :* plusieurs possibilités existent actuellement (Participer au challenge inter club existant avec équipage composé d'adultes et de jeunes coureurs ou alors comme au CN Loguivy mettre en place un trophée dit « *des culottes courtes* ». Chaque skipper de bateau embarque un jeune coureur pour participer au prologue Le CDVH met en place des journées pour découvrir la navigation sur open 5.7.

### **Compte rendu commission arbitrage présenté par Annick Martin** : (cf. doc AG)

Il ya un manque important de juges, mise en place d'une formation arbitre CC et juge le 5 mars.

### **Compte rendu commission Voile à l'école par Hervé Nivet** (cf. doc AG)

Il faut être attentif aux critères d'intervention des animateurs moniteurs de voile sur le temps scolaire.

Une veille est à faire sur l'évolution des textes concernant le test anti panique, préalable obligatoire à toute activité nautique. Ce texte est propre à l'éducation nationale.

*Question posée :* Ne serait-il pas possible de demander à nos jeunes sportifs de faire une démonstration sur optimist lors des journées ETVD ?

*Réponse :* C'est une excellente idée mais difficilement réalisable en raison du programme chargé de ces journées ETVD.

### **Compte rendu handi sport par Eric Blanchot** (cf. doc AG)

Seulement 3 clubs ont une activité régulière handi sport, ce sont :

Centre Nautique Port Blanc, centre nautique du Leff, et centre nautique Rance –Frémur.

### **Compte rendu formation par Yves Satin** (cf. doc AG)

Augmentation du nombre de passeports (14500). Création en 2016 du nouveau label « le label spot nautique ». 13 clubs y adhèrent déjà contre 4 anciens PPP

## **Conclusion de ce rapport moral** (cf. doc AG)

Le président du CDV conclut ce rapport moral par des remerciements aux différents partenaires du CDV : Le conseil départemental, et ses partenaires privés : Ailes Marines, crédit agricole, CCI des Côtes d'Armor. Il remet un chèque de 2145 euros à la SNSM, qui est une contribution issue des licences enseignement au bon fonctionnement de cette institution.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

**Rapport financier exercice 2015 présenté par le trésorier et Mme Aude Barbet (CER France) (cf. doc AG)**

Présentation des comptes de résultat produits et charges, bilan synthétique et budget prévisionnel 2016.

**L'ensemble des comptes présentés est approuvé à l'unanimité.**

La situation financière est bonne avec un résultat positif qui sera réaffecté au fond associatif du CDV.

**L'affectation de ce résultat est approuvée à l'unanimité.**

**Modification des statuts du CDV :**

Le comité directeur du CDV se compose actuellement de 24 sièges dont 2 sont attribués aux établissements. Cette organisation ne correspond plus à la réalité de la répartition de la gestion des centres nautiques. Il y a actuellement dans le département 7 établissements publics et 1 structure privée.

La proposition est de modifier le nombre de places réservées aux établissements ou structures privées en le passant de 2 à 4.

Comme le quorum de 48 voix représentant au moins 19 clubs n'est pas atteint (96 pour 38 clubs), **il n'est pas possible de délibérer sur cette modification des statuts.** Une assemblée générale extraordinaire sera donc convoquée le 1<sup>er</sup> mars en ouverture du comité directeur.

**Questions diverses**

Sans objet, aucune question n'étant parvenue dans les temps impartis par le règlement du CDV.

Pierre Le Boucher donne alors la parole à Michel Kerhoas :

Celui-ci remet au trésorier du CDV un chèque de 16530 euros qui est la quote part de la recette des 14500 passeports vendus par les clubs costarmoricains.

Les résultats des clubs CDV 22 sont satisfaisants et sensiblement identiques aux autres clubs de la ligue. Un nouveau challenge se prépare pour les clubs de la Baie de ST Brieuc avec l'organisation de la nouvelle formule de la coupe de Bretagne.

14500 des 60000 passeports vendus en Bretagne l'ont été par les clubs du CDV 22, soit 7,4%.

Une inquiétude existe cependant avec la baisse continue des fonds alloués par le CNDS, mais soulagement avec maintien de la confirmation du plan aide emploi. (130 embauches par le sport breton sur un plan de 4 ans). Il faut s'attendre à ce que les financements des autres partenaires institutionnels soient également à la baisse.

Le président :

Pierre LE BOUCHER

la vice-présidente, secrétaire de séance :

Annick MARTIN